



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 57780

Texte de la question

Depuis plusieurs années, les associations d'anciens combattants, de résistants et de déportés insistent auprès des différents ministres successifs en charge de l'éducation nationale sur la nécessité de revoir les programmes d'histoires et de combler les lacunes de certains manuels scolaires. Ainsi, après l'affaire Barbie, l'émotion et les commentaires suscités par l'arrêt de non-lieu à l'encontre de Paul Touvier mettent une nouvelle fois en évidence la part insuffisante accordée à la période de l'occupation et de la résistance. Cette actualité est malheureusement appelée à se répéter puisque la Cour de cassation aura à se prononcer dans les prochains mois sur la décision de la chambre d'accusation, et que le parquet de Bordeaux a lancé une nouvelle information judiciaire contre M Papon et M Bousquet en raison de leur rôle sous le Gouvernement de Vichy. Il convient également de rappeler que 1992 verra la célébration du cinquantième anniversaire des grandes rafles juives du Vel'd'Hiv. Confrontés à tous ces événements, passés comme futurs, il importe donc que les jeunes Français soient en mesure d'en comprendre la portée, ce qui suppose de les informer largement et de les sensibiliser. Dans ce but, M Michel Meylan demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, quels moyens pédagogiques et quelles adaptations des programmes le Gouvernement envisage d'appliquer.

Texte de la réponse

Reponse. - L'exposé des méfaits du totalitarisme, et en particulier du nazisme, figure en bonne place dans les programmes d'histoire actuels : en collège, le programme de la classe de troisième comporte l'étude de la Seconde Guerre mondiale. En outre, dans le cadre de l'enseignement d'éducation civique, les questions relatives aux droits de l'homme sont abordées largement. En classe de cinquième, le programme de cette discipline comporte un chapitre intitulé « Diversité et solidarités des hommes », qui porte sur la diversité des origines, des croyances, des opinions, des modes de vie ; la tolérance ; le refus des racismes. En lycée, la Seconde Guerre mondiale figure au programme des classes de première et de terminale. Pour ce qui est plus particulièrement de l'exposé des méfaits du nazisme, l'accent est mis plus que par le passé sur l'étude du génocide et de la machine d'extermination hitlérienne. Le programme de première contient en effet un chapitre spécial intitulé : « Occupation et Résistance dans l'Europe hitlérienne. Système concentrationnaire et génocide ». En classe terminale, on insiste particulièrement sur le bilan de la guerre du point de vue notamment de ses conséquences politiques et morales. Cette question peut faire l'objet d'interrogations à l'examen du baccalauréat.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57780

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2168